# Autocollants pro-Daech, la voiture de luxe aux vitres teintées circulait librement…

écrit par Maxime | 5 décembre 2021

Je circulais hier en automobile dans les rues de ma petite ville de province quand je me retrouve à suivre un véhicule se

présentant d’une façon similaire à celui que l’on voit sur la photo issue du site « Europe Israël ».

Une Peugeot 508 (berline haut de gamme) noire, avec l’ensemble des vitres teintées et des autocollants pro-Etat islamique semblables à celui de la Volkswagen en photo, déambulait tranquillement sans que son conducteur soit inquiété par la police.

Et pour cause ! Je me suis trouvé séparé de ce véhicule à un rond-point lorsqu’un fourgon de la police arrivait à ma gauche si bien que je devais lui laisser la priorité (et un petit « ouf » de soulagement pour ne pas avoir grillé la priorité au passage!)

Ce genre d’autocollant « Allah abkar » est ou a été proposé en vente sur Amazon : https://www.amazon.fr/musulmane-Autocollant-ordinateur-portable-D%C3%A9coration/dp/B01LWNP2J2

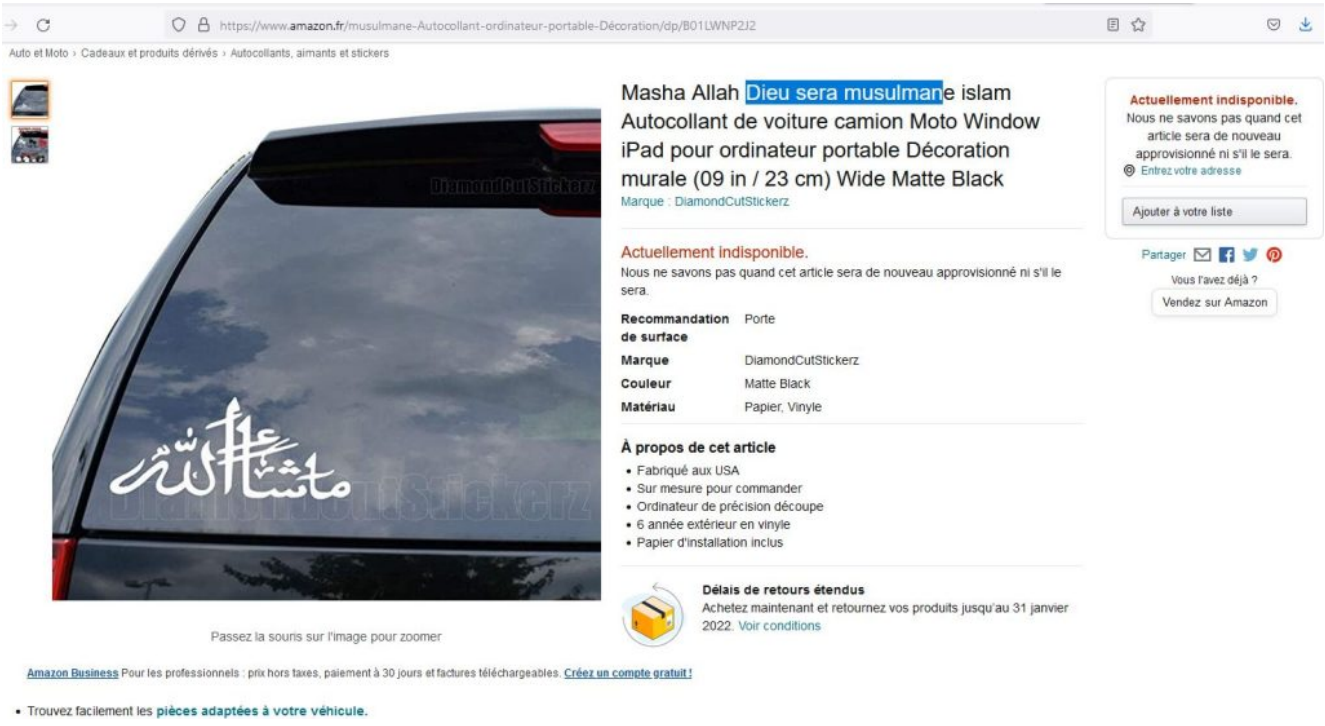

Masha Allah Dieu sera musulmane islam
Autocollant de voiture camion Moto Window
iPad pour ordinateur portable Décoration
murale (09 in / 23 cm) Wide Matte Black
Marque : DiamondCutStickerz

**Ces véhicules ambulants ne sont-ils pas une apologie du terrorisme ?**

Et surtout leurs auteurs manifestent ainsi un problème d'assimilation. Dans une France laïque et républicaine, une personne n'a pas à exposer en permanence sous les yeux des autres ce genre de message qui heurte la foi des autres croyants.

**Car « Dieu sera musulman » signifie que le dieu des autres religions a vocation à disparaître.**

Quand on sait qu'en terre d'islam, cette disparition voulue se traduit par des persécutions contre les minorités religieuses, des attentats, des destructions d'oeuvres, de graves discriminations, il est légitime de s'inquiéter hautement de ces messages de propagande islamique.

Mais pour les bobos macroniens et les pouilleux d'extrême-gauche, aucun souci, c'est une preuve « d'ouverture d'esprit » et de « tolérance » de laisser circuler ce genre d'automobiles.

De plus, le conducteur n'était pas visible car l'ensemble du véhicule avait des vitres teintées intégrales interdites par la législation depuis 2017 sous peine d'une amende de 135 € et d'un retrait de 3 points sur le permis de conduire.

https://www.variance-auto.com/loi-vitres-teintees

Qu'avait-il donc à cacher, ce conducteur musulman ?

S’agirait-il par hasard d’un délinquant, d’un criminel qui cherche ainsi à ne pas être vu lors de ses déplacements ?

Enfin ce fut encore une occasion ordinaire de constater l’impunité de certains dans l’apologie du terrorisme et la violation de la loi concernant les vitres teintées.